

Tandis que le nombre d'établissements de toutes les catégories diminue, la capacité individuelle de collecte et/ou transformation des établissements se renforce.

Second bassin laitier français en volume de production, le bassin Normandie est le troisième bassin laitier en volume de lait collecté par ses établissements, derrière les bassins Grand-Ouest et Grand-Est. Les établissements de collecte bas-normands collectent moins de lait (de Normandie et hors Normandie) que les exploitations laitières normandes n'en produisent. Et, de 2003 à 2010, lorsque les livraisons normandes ont augmenté de 6 %, la collecte des établissements normands a baissé de 12 %. Les établissements normands collectent ainsi 12 % du lait français en 2010 contre 13,5 % en 2003.

De grandes unités de collecte

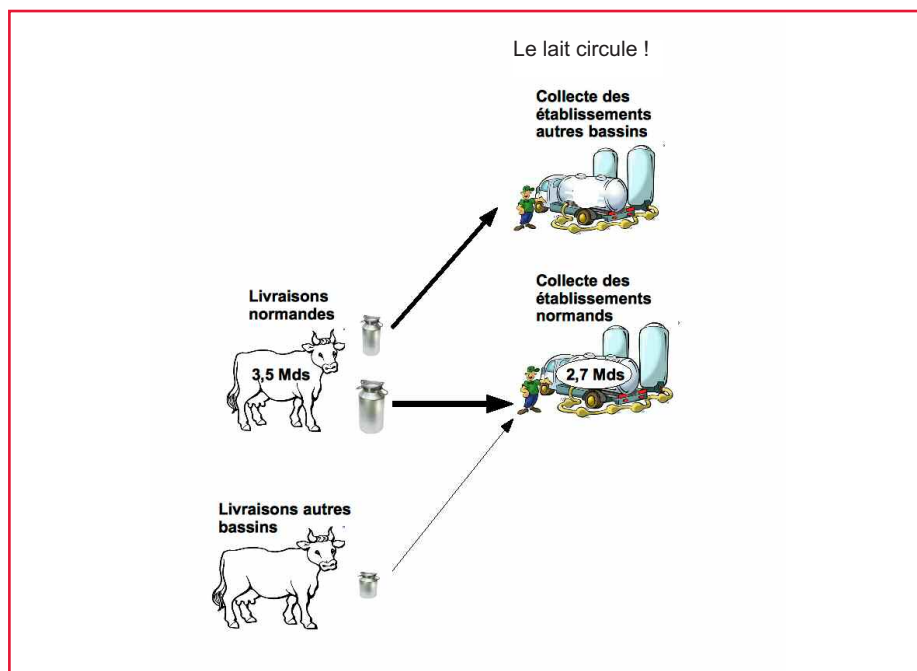
En 2010, sur les 34 établissements collectant du lait produit en Normandie, 26 sont implantés en Normandie et 8 dans un autre bassin. Le bassin possède 5 % des établissements de collecte et/ou de transformation du lait de France sur son territoire. Il est le 6^e bassin en nombre d'établissements de collecte, situés sur son territoire, répondant à l'enquête annuelle laitière (EAL)*. Le bassin laitier normand est structuré autour des grandes unités de collecte, signe d'une forte densité laitière. La moyenne de collecte des établissements normands (99 millions de litres) est 2,7 fois plus élevée que la moyenne des établissements français. Seuls les bassins Grand-Ouest (212 millions de litres) et Nord-Picardie ont des établissements de plus grande capacité de collecte. En revanche, la moyenne de collecte par établissement s'accroît, en nombre de litres, plus en Normandie qu'en France. Seuls les établissements du bassin Grand-Ouest ont connu une progression importante.

Nombre d'établissements de collecte et de transformation normands en 2010 - Lait de vache

Activité	Type d'établissements			Total établissements	Part des établissements France métropolitaine
	Collecte	Collecte et transformation	Transformation		
Collecte de lait	7	20		27	6 %
Produits vrac		19	21	40	8 %
Produits finis		19	30	49	7 %
Total établissements	7	20	31	58	7 %
Évolution 2003-2010	- 53 %	- 9 %	- 27 %	- 24 %	
Nombre d'établissements en France métropolitaine	116	382	289*	787	
Part des établissements France métropolitaine	6 %	5 %	11 %	7 %	

* nombre estimé d'établissements de transformation de lait de vache (hors brebis-chèvre).
Source : SSP - Enquêtes Annuelles Laitières 2003 et 2010 - DRAAF de Basse-Normandie

La collecte des établissements normands en baisse



Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2010 - DRAAF de Basse-Normandie

Les établissements mixtes gagnent du terrain

Les établissements mixtes représentent les trois quarts des établissements de collecte normands, au même niveau que sur le reste du territoire national. En 2003, en Normandie, ces établisse-

ments ne représentaient pourtant que 59 % des établissements de collecte. Même si les établissements spécialisés collectent toujours la majorité du lait ils perdent du terrain. Les établissements normands spécialisés dans la collecte font 57 % de la collecte normande de lait, c'est moins qu'en 2003

* Le premier bassin français est le bassin Grand-Est qui, avec la Franche-Comté et ses produits AOC, détient 41 % des établissements de collecte de France.

(65 %) et moins qu'en France (61 %). Les établissements mixtes de Normandie progressent. Contrairement aux établissements spécialisés, leur collecte totale de lait a augmenté entre 2003 et 2010, de 9 %.

Les établissements spécialisés collectent en moyenne plus de lait que les établissements mixtes. Les premiers ont collecté en moyenne par établissement 217 millions de litres en 2010 contre 58 millions pour les seconds.

Les livraisons moyennes des producteurs aux laiteries normandes sont plus élevées lorsque cette dernière est mixte (340 milliers de litres contre 330 milliers de litres aux laiteries spécialisées). En France, comme dans le bassin Grand-Ouest

les moyennes de livraisons aux établissements spécialisés ou mixtes sont équivalentes.

Des établissements plutôt spécialisés et à capitaux privés

Grand bassin laitier structuré autour de grandes unités de collecte spécialisées, la Normandie a une part importante de son outil de transformation du lait constituée d'établissements spécialisés (61 % contre 43 % en France). Parmi les 4 plus gros bassins français**, en production de lait livré, seul le bassin Grand-Est dispose sur son territoire d'une majorité d'établissements mixtes. En effet, celui-ci est connu pour son nombre important de fromages AOC fabriqués dans de petites fromageries.

En 2010, le bassin Normandie possède 7 % des établissements de transformation du lait de France métropolitaine sur son territoire. Et, neuf établissements de transformation (spécialisés ou mixtes) sur dix sont à capitaux privés.

Des établissements de plus forte capacité productive

La capacité individuelle de production des établissements normands de transformation est supérieure à la moyenne française et augmente. Avec 16 % d'établissements de transformation en moins entre 2003 et 2010 la Normandie a connu la deuxième plus forte baisse du nombre d'établissements de transformation après le bassin Auvergne-Limousin. Cependant, le tonnage total de produits laitiers (vracs

Collecte du lait normand : concentration et dépendance extérieure

Avec plus du tiers du lait produit en Normandie collecté par des établissements localisés en dehors du bassin, la filière laitière normande est dépendante des stratégies d'entreprises et de l'économie des bassins voisins. Après le bassin Centre, plus petit bassin laitier de France en volume de lait livré, la Normandie a la plus forte proportion de lait collecté par des établissements situés hors bassin. Cette dépendance s'est accentuée depuis 2003 en raison de la restructuration des établissements de la filière. La collecte a été concentrée. En 2003, 12 établissements collectaient 80 % des livraisons contre 6 actuellement. Ce constat est à nuancer car, même si la collecte est réalisée par un établissement d'un autre bassin, le lait peut quand même être transformé en Normandie. En effet, des entreprises multi-régionales collectant du lait disposent de plate-formes de collecte ainsi que d'établissements de transformation en Normandie.

Les établissements à capitaux privés dominent la collecte du lait normand mais les coopératives gagnent du terrain

En 2010, les établissements qui collectent en Normandie sont à 74 % à capitaux privés, contre 79 % en 2003. Les établissements privés perdent du terrain sur cette période, à la fois en volume de lait et en nombre de producteurs collectés. Ils couvrent néanmoins 90 % des communes collectées de la région alors que les coopératives n'en couvrent que 39 %. Six producteurs livreurs normands sur dix livrent leur lait à un établissement privé, soit 57 % des livraisons du bassin. Les coopératives sont plus présentes dans la collecte de lait de Basse-Normandie que dans celle de Haute-Normandie. Dans la Manche elles réalisent 66 % de la collecte.

Les établissements de collecte privés collectent en moyenne par établissement 4 fois moins de lait que ceux coopératifs. Les livraisons moyennes des producteurs aux coopératives sont plus élevées que celles aux établissements privés. Cet écart s'est accentué depuis 2003.

Les établissements privés collecteurs font plus souvent de la transformation : quatre établissements sur cinq font de la transformation contre seulement un sur trois des établissements coopératifs. Les coopératives développent actuellement de nouvelles activités et cherchent à valoriser le lait collecté par la transformation. A contrario, les établissements privés de transformation recherchent plus à assurer leur approvisionnement. La fin des quotas pourrait modifier considérablement la structuration de la filière en fonction des stratégies d'entreprises choisies (choix du développement des volumes, de l'export...).

** Classement des bassins laitiers français en quantité de lait livré : Grand-Ouest, Nord, Grand-Est, Nord-Picardie, Sud-Est, Sud-Ouest, Charente-Poitou, Aquitaine, Limousin et Centre.

et conditionnés) issus des établissements normands n'a que faiblement diminué. De plus, sur cette période le mix produit du bassin a évolué notamment vers des produits dont la fabrication consomme plus de lait. Les productions de lait liquide et lait concentré ont diminué lorsque celle des poudres a progressé. Le tonnage de produits vrac a baissé tandis que celui des produits conditionnés a augmenté.

La collecte des établissements normands est inférieure aux livraisons des

producteurs de lait normands. Cependant, les établissements de transformation (produits vrac et/ou produits finis) utilisent plus de lait qu'il n'en est produit en Normandie.

Les établissements spécialisés ont généralement des unités de production plus grandes et dominant en volume la collecte et la transformation. Néanmoins, les établissements mixtes proposent plus de produits différents que les établissements spécialisés. Les établissements mixtes normands fabri-

quent en moyenne 2,7 produits conditionnés contre 1,7 pour les établissements spécialisés. Pour les produits vrac, ces pourcentages sont respectivement de 2,4 et 1,9. L'offre moyenne par établissement normand est plus large que la moyenne française avec 40 % des établissements proposant au moins 3 produits vrac contre 17 % en France.

Définitions et méthodologie

1. Enquête annuelle laitière : enquête auprès des établissements collectant au moins 1 800 hectolitres de lait de vache dans l'année et/ou transformant le lait.

Nota : les moyennes de production des établissements des bassins sont impactées par la présence ou l'absence de grands groupes de collecte inter-régionaux, la collecte de ces entreprises étant regroupées sur un seul site, le siège social.

2. Établissement mixte : établissement ayant déclaré à l'EAL une activité de collecte de lait et une activité de transformation du lait.



Agreste Basse-Normandie

n° 63 - août 2013 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE

Rédacteur : Daisy DE LARTIGUE

Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP Beauvais

Impression : SSP Toulouse

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2013

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Directeur : Jean CEZARD

SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

6 boulevard du Général Vanier - CS 95181
14070 CAEN CEDEX 5

Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00